



Republique de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N° OF 05/ 2025 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES (TRACTEURS, REMORQUES, CHARRUES ...) POUR L'OCAB

Source de financement : **Budget Etat**

Imputation budgétaire : **2443**

Le **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**, sollicite des offres en ligne sur l'espace virtuel (**SIGOMAP V2**) dédié à cet effet de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer les fournitures relatives à **l'acquisition d'équipements et matériels agricoles (tracteurs, remorques, charrues...)** pour l'**OCAB**.

Le marché sera **passé sur prix unitaires**

Les fournitures, objet de la présente consultation, seront exécutées en **lot unique**.

LOT	DESIGNATION	DELAI DE LIVRAISON AU PLUS TARD	LIEU DE LIVRAISON
UNIQUE	Acquisition d'équipements et matériels agricoles (tracteurs, remorques, charrues...) pour l'OCAB	Quarante-cinq (45) jours à compter de la notification de l'ordre de service de livrer	Dabou Bonoua

1. La passation du contrat sera conduite par la Procédure Simplifiée à compétition Ouverte (PSO) telle que définie par le décret n°2021-909 du 22 décembre 2021 fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaires dans le cadre des procédures prévues par le Code des marchés publics. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations en ligne sur l'espace virtuel (**SIGOMAP V2**) dédié à cet effet.

2. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les données d'évaluation contenues dans le dossier de consultation.

Les candidats peuvent **consulter ou/et le retirer** en ligne sur l'espace virtuel (**SIGOMAP V2**) dédié à cet effet.

3. Les offres seront déposées en ligne sur l'espace virtuel (**SIGOMAP V2**) dédié à cet effet **au plus tard le jeudi 06 février 2025 à 10 heures 00 minute précises temps universel**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Elles constituent des offres hors délai. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats **le jeudi 06 février 2025 à 10 heures 30 minutes Temps Universel** à l'adresse ci-après : **la salle de réunion du FIRCA**.

NB : le dépôt physique des offres n'est pas autorisé.

4. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un **délai de validité de 90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

5. Dès l'attribution du contrat l'autorité contractante notifie au soumissionnaire retenu, informe les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres en ligne sur l'espace virtuel (**SIGOMAP V2**) dédié à cet effet et publie dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) et par **voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution** et tiendra gratuitement à la disposition des soumissionnaires, une copie du rapport d'analyse synthétisé de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) ou en délivrera sans frais une copie à leur demande.

6. **Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.**

7. La présente consultation est soumise aux dispositions du décret 2021-909 du 22 décembre 2021 fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaires dans le cadre des procédures prévues par le code des marchés publics.